



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

**Mardi 03 mars 2026, à 19h30,
à l'aula du collège des Parcs, rue des Parcs 22, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 80 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Madame Altwegg Laurianne
- Madame Dutoit Cloé
- Madame Mangé Mylène
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire, excusé
- Monsieur Marullo Simon, excusé

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Monsieur Julien Roussy et Monsieur Antoine Brandt s'annoncent pour cette fonction.

Retours sur les assemblées citoyennes précédentes

Cloé Dutoit donne un retour sur le projet de biblio-caissette de Monsieur Nando Luginbühl. Cloé Dutoit résume la réponse au mandat citoyen « Bornes de recharge électrique pour taxis ». La Ville indique que ce n'est pas son rôle de subventionner le carburant, même électrique. Toutefois, elle explique qu'une possible incitation pourrait venir lors de la révision de la réglementation communale relative aux taxis. Cloé Dutoit résume également la réponse concernant les mandats citoyens « Diminuer les nuisances et risques liés au trafic automobile sur l'axe Avenue des Alpes et Rendons la rue du Rocher vivable ». La Ville explique qu'un plan directeur de mobilité est en cours d'élaboration. Des bandes cyclables ont été rajoutés sur certains tronçons mais il est impossible d'élargir les trottoirs sans la suppression de

stationnement. Les réponses complètes seront disponibles très prochainement sur le site internet de l'assemblée sur www.participons.ch et auprès du guichet d'accueil.

Bilan des Assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « ParticipoNs »

Bertrand Cottier prend la parole et fait un bilan, chiffres à l'appui, depuis le début des assemblées citoyennes en 2023. Il explique ensuite les nouveautés du règlement, accepté par le Conseil général en 2025. Enfin, il présente la plateforme ParticipoNs, nouvelle interface pour les assemblées citoyennes.

Présentation et mise au vote du projet citoyen

P'tits baloches familles du quartier

Madame Carine Pin présente son projet. Elle propose deux bals folks à l'aula du collège des Parcs pour la période automnale. Le budget sollicité est de 2'780.-

Résultat des votes

P'tits baloches famille du quartier

oui : 57 voix / non : 2 voix

Présentation et mise au vote de la résolution

Pour une meilleure offre en matière de transports publics

Madame Marianne Derron présente sa résolution. Elle souhaiterait que les autorités communales et cantonales soutiennent une meilleure offre en matière de transports publics en soirée.

Résultat des votes

Pour une meilleure offre en matière de transports publics

oui : 66 voix / non : 0 voix

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen : Cumul de zone bleue et chemin bordiers autorisés

Le mandant n'a pas pu venir présenter sa proposition. Elle n'est donc pas présentée.

Deuxième mandat citoyen : Rénovation du terrain synthétique des Valangines

Monsieur Julien Lovey présente son mandat citoyen. Il explique que le terrain de football synthétique des Valangines qui est très fréquenté n'est plus en très bon état et peut s'avérer dangereux. Il demande s'il est possible de le rénover

Troisième mandat citoyen : Remise en état du Belvédère du Plan

Monsieur Paul Otter présente son mandat citoyen. Il demande que la Ville remette en état et entretienne le Belvédère du Plan et propose une série de mesures pour ce lieu naturel et touristique. Le mandat citoyen est amendé pour que « les chemins pédestres menant au Belvédère soient également remis en état ».

Quatrième mandat citoyen : Caniparc

Le mandant n'a pas pu venir présenter sa proposition. Elle n'est donc pas présentée.

Résultat des votes

Rénovation du terrain synthétique des Valangines

oui : 74 voix / non : 0 voix

Remise en état du Belvédère du Plan

Amendement

oui : 69 voix / non : 0 voix

Mandat amendé

oui : 70 voix / non : 0 voix

Dépôt spontané d'une résolution

Mylène Mangé rappelle que le dépôt spontané d'une résolution doit se faire par écrit, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir. Monsieur Pierre-Olivier Montandon dépose une résolution spontanée ayant pour titre « Au feu ». Elle revient sur l'incendie dramatique de Crans-Montana et adresse deux demandes aux autorités communales : que les extincteurs soient signalés de manière efficace et qu'une instruction à leur utilisation soit dispensée à la population intéressée.

Vote sur l'urgence

oui : 47 voix / non : 14 voix

Résultat des votes

Au feu

oui : 66 voix / non : 1 voix

Renouvellement des membres du bureau

Elsa Placi fait un petit bilan de la première législature en expliquant le rôle des membres du bureau. Simon Marullo souhaite, selon la possibilité qui est donnée par le nouveau règlement, poursuivre au sein du bureau pour accompagner les nouveaux membres pendant 2 ans. 6 personnes sont tirées au sort.

Charles Dowd procède au tirage au sort.

- 1) Monsieur Jurg Häfeli
- 2) Madame Christine Meyer
- 3) Madame Veronika Wichniewski
- 4) Monsieur Matthieu Vuille
- 5) Monsieur Tiago Branquino
- 6) Monsieur John Amos

Acceptent le mandat de membre du bureau de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord.

Prochaine date et délai de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 22 septembre 2026 à 19h30, à l'aula du collège des Parcs, le délai de dépôt des propositions est fixé au lundi 24 août 2026.

Divers

Monsieur Bertrand Cottier, chef du Service de la population et des quartiers, remercie chaleureusement le bureau pour le mandat effectué les dernières années.

Monsieur Julien Roussy explique qu'il n'est pas évident de repérer les adresses se situant entre deux secteurs sur la carte disponible sur www.participons.ch

La séance est levée à 21h45

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 03 mars 2026

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal